

Dans le cadre de la réglementation française relative à l'hébergement de données de santé, nos offres HDS (Hébergeur de Données de Santé) sont encadrées par un processus commercial spécifique et indépendant de nos autres services. Ce cadre particulier vise à garantir la conformité avec les exigences strictes de la certification HDS, délivrée par l'Agence du Numérique en Santé (ANS), conformément au Code de la santé publique.

Dans le cadre de nos offres certifiées HDS, aucun transfert de données de santé à caractère personnel n'est réalisé vers un pays situé en dehors de l'Espace Économique Européen, sauf instruction expresse et préalable du responsable de traitement. En pratique, les données de santé sont exclusivement hébergées au sein de nos centres de données situés en France, garantissant ainsi leur conservation sur le territoire national conformément aux exigences réglementaires.

	<b>Berger-Levrault</b>
Rôle dans le cadre de la prestation d'hébergement (Hébergeur/sous-traitant de l'Hébergeur)	Hébergeur
Certifié HDS	Oui
Qualifié SecNumCloud 3.2	Non
Activités d'hébergement sur laquelle l'acteur intervient	Activités #1, #2, #3, #4, #5 & #6
Produits certifiés	BL Senior, BL GAP, Mediateam, BL Social, Expert Santé
Accès aux données de santé à caractère personnel depuis des pays tiers à l'Espace Économique Européen	Non, aucun accès aux données depuis un pays tiers à l'Espace Économique Européen  Si oui, préciser le pays concerné : <ul style="list-style-type: none"><li>• Couvert par une décision d'adéquation au sens de l'article 45 du RGPD : N/A</li><li>• Non couvert par une décision d'adéquation au sens de l'article 45 du RGPD : N/A</li></ul>
Hébergeur ou sous-traitant soumis à un risque d'accès imposé par la législation d'un pays tiers	Non Si oui, préciser le pays concerné : N/A